

Assemblée Générale CD 40 MUGRON le 15 février 2020

La séance est ouverte à 19 h par le Président pour cette 44^{ème} Assemblée Générale en présence de 45 pêcheurs

Nous remercions la mairie et l'AAPPMA de Mugron pour la mise à disposition de la salle .

Le président présente ses vœux de bonne santé à l'ensemble des pêcheurs et à leur famille et beaucoup de succès dans leur loisir de pêche

Compte Rendu Financier

Le trésorier Laurent Chamorro fait état d'une trésorerie équilibrée

Les recettes émanent toujours des subventions du conseil général et de la fédération des AAPPMA et des ristournes sur les licences

Le tableau financier est joint en annexe

Les comptes ont été vérifiés et validés par les vérificateurs aux comptes : Jean Pierre Bancon et Jean Paul Bouyrie

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

PERIODE JANVIER 2019 - DECEMBRE 2019

PRODUITS		CHARGES	
<u>Cotisations</u>		<u>Cotisations</u>	
Licences pêcheurs	3 360,00	Licences	3 105,00
ristournes licences	400,16		
IK pecheurs handicapés	123,63		
<u>Subventions</u>		<u>Charges d'activités</u>	
Conseil Général	560,00	Frais organisation concours	8,17
Fédé des APPMA	1 200,00	Frais déplacement pêcheurs	1 262,00
		Récompenses concours	213,60
<u>Produits d'activités</u>		<u>Charges de fonctionnement</u>	
		Frais réunion	
		Fourn bureau	69,97
		Frais bancaire	4,80
<u>Produits financiers</u>		Frais poste	112,45
Intérêts livret A	52,99	abt site internet	60,00
		<u>Charges exceptionnelles</u>	
<u>Produits exceptionnels</u>		Don téléthon	30,00
		Obsèques	
TOTAL	5 696,78	TOTAL	4 865,99
		Résultat Exercice	830,79

Compte Rendu Moral Année 2019

Au niveau des effectifs :

61 licenciés : -6/2018 (67 licenciés)

27 séniors

16 vétérans

17 masters

1 U 20

6 clubs

Par rapport à 2018 nous avons eu :

57 renouvellements

2 réactivations

2 nouveaux licenciés

10 arrêts ou transferts

33 pêcheurs ont participé à au moins 1 concours du Crit d'hiver (21 classés)

57 pêcheurs ont participé à au moins 1 concours du Crit d'été (17 classés)

20 pêcheurs ont participé au championnat au moulinet

45 pêcheurs ont participé aux championnats mixtes

Le Championnat des Sociétés ligue

Cette année il avait été décidé que ce championnat se déroulerait au niveau de la ligue nouvelle aquitaine pour avoir plus de participation.

Elle a eu lieu le 21 avril à Taugon (CD 17) dans la Sèvre Niortaise par 26 équipes
Dax 12^{ème}, Grenade 24^{ème}

Les championnats mixtes

Ils ont eu lieu à Pouillon

La D2 (13 et 14 avril) disputée par 30 pêcheurs voyait la victoire de Pierre Escurat devant Christophe Fantin et Guillaume Larrieule (161. 980 kg de poissons pris soit 5.400 kg/pêcheur)

La D1 (11 et 12 mai) voyait la victoire de Serge Barère devant Arthur Diez et Pierre Escurat (171.400 kg de poissons pris soit 5.700 kg/pêcheur)

Ces championnats se sont déroulés sans le moulinet sur un parcours nouveau pour ces championnats qui a donné d'excellents résultats et surtout du poisson pour tous

Le championnat au moulinet

Il a eu lieu à Mimizan le 9 juin sur 2 manches dans la même journée

Victoire de Serge Barrère qui réalise le doublé coup/moulinet devant Mathieu Bayle et Serge Bats

Ce championnat a été très difficile. Il fallait pêcher les gardons car les grosses brèmes n'étaient pas de sortie . Seulement 21 kg de poissons pris par 20 pêcheurs

Le championnat des Clubs CD 40:

Disputé à Hagetmau le 15 septembre par 9 équipes

Victoire de Hagetmau 1 à domicile devant Tartas et Grenade 2

Pêche très difficile surtout au petit lac

La ligue d'Aquitaine au coup :

Organisée par le CD 33 au lac de Blasimon

Victoire de Daniel Monméja (CD 47) devant Alain Jumeau (CD 33) et Jérôme Landrevie (CD 24)

La ligue d'Aquitaine au moulinet

Elle incombait cette année au CD 64 et disputée sur le lac de Lahontan

Victoire de Tony Rodriguez CD (47) devant Serge Barat (CD 64) et Vianney Colombo (CD 33)

La ligue Aquitaine Vétérans

Organisée par le CD 47 à Buzet sur le canal en ligne

14 pêcheurs chez les « Masters » (56/65 ans). Victoire de Thibaud Romogomez (CD 33) devant Jean Marie Thibaud (CD 33) et José Guirmandie (CD 24)

7 pêcheurs chez les vétérans. Victoire de Alain Testut (CD 24) devant Daniel Darras (CD 40) et Michel Marie Thérèse (CD 40)

4 pêcheurs qualifiés pour la D3 dont aussi Arthur Diez et Serge Dutilh descendant de la D2 Masters

Le palmarès de la saison sportive :

Moulinet :

2ème division nationale :	Christophe Fantin 39 ^{ème} Dominique Nalis 40 ^{ème}
Ligue	Mathieu Bayle 5 ^{ème} Pierre Escurat 6 ^{ème} Christophe Fantin 7 ^{ème} Serge Bats 9 ^{ème} Dominique Nalis 11 ^{ème} Serge Barère 14 ^{ème} Philippe Clément 16 ^{ème} Michel Dupouy 20 ^{ème}
Départemental	Serge Barère champion des Landes

Coup :

D3 Nationale	Serge Bats 34 ^{ème} Grégory Gonsard 39 ^{ème}
Ligue	Sébastien Cavallo 7 ^{ème} Tony Herpelinck 10 ^{ème} Serge Bats 14 ^{ème} Pierre Escurat 18 ^{ème} Serge Barère 26 ^{ème} Grégory Gonsard 34 ^{ème} Arthur Diez 35 ^{ème} William Ducournau 36 ^{ème}
Départemental:	2ème division: Pierre Escurat champion des Landes 1ère division Serge Barère champion des Landes

Vétérans

Ligue « Masters »:	Pas de représentant
D2 Nationale Vétérans	JP Maisonnave 8 ^{ème} Guy Roquigny 12 ^{ème}
D3 Nationale Vétérans	Guy Roquigny 4 ^{ème} JP Maisonnave 7 ^{ème} Michel Dupouy 10 ^{ème} Arthur Diez 14 ^{ème}
Ligue « Vétérans »	Daniel Darras 2 ^{ème} Michel Marie Thérèse 3 ^{ème} Arthur Diez 4 ^{ème} Roland Fondu 6 ^{ème}

Handicapés :D2 Nationale Guy Gérard 25^{ème}

Carpe au Coup :

<u>Interclubs CD 40:</u>	Yves Lalondrelle 4 ^{ème} Gardon Gaule Hagetmautienne
<u>Crit Hiver</u>	Philippe Clément
<u>Crit Eté</u>	Serge Bats

Frais déplacement

Pour le remboursement des frais la base kilométrique est maintenue pour 2019 à 0.15 ct/km

Licences

Moins de 18 ans : 20€

+ de 18 ans : 50€

le certificat médical qui sera valable 3 ans jusqu'en 2020 inclus.

Je vous ai envoyé un questionnaire où vous devez répondre à 9 questions concernant votre santé (dès qu'il y aura un « non » il faudra un certificat médical)

Au sujet du permis, je vous rappelle que la licence ne suffit pas pour pêcher vous devez prendre une carte de pêche dans une AAPPMA

Le CD 64 a été mis en sommeil et nous accueillons 4 pêcheurs du 64 (Dutilh, Barat, Varela, Lardry) qui seront licenciés à Grenade pêche compétition

Ce club est nouveau sans l'être puisqu'il a pris sa liberté, indépendant maintenant de l'AAPPMA de Grenade

Nous accueillons également l'ancien champion de France 1991 de pêche mixte Christian Liebers qui sera licencié à Mt Marsan ainsi qu'un jeune pêcheur Thomas Cavallo (12 ans) qui sera licencié à Tartas

Eliminatoire des Stés et Clubs Ligue

Il aura lieu au même endroit qu'en 2019 à Taugon rare endroit pouvant accueillir 120 pêcheurs

Championnats Départementaux :

2^{ème} division Coup : 11 et 12 avril (Pâques) à Halco

1^{ère} division Coup : 2 et 3 Mai 2 à Halco

(Moulinet interdit)

Cannes limitées à 11,50 m

Ces 2 décisions ont été soumises au vote des pêcheurs et validées à la majorité des votants

Moulinet : 30 et 31 mai (Pentecôte) à Estibeaux ou Mugron/Nerbis si problème à Estibeaux

(Proposition de repasser à 3 manches au lieu de 2 soumis à vote : réponse oui à la majorité des votants)

Clubs : 4 Octobre à Mugron/ Nerbis

Championnat de ligue au Coup :

Organisation CD 47 à Lescouroux

Championnat de ligue au Moulinet :

Organisation CD 24 à Lescouroux

Championnat de ligue à la Plombée

Organisation CD 33

Championnat de Ligue Vétérans

Organisation CD 40

Critériums

170 Kg d'amorce récompenseront les 7 premiers du Crit Eté et les 4 premiers du Crit Hiver

Merci à Chasse Pêche 40 pour leur aide (50 Kg)

Les Ets Olhagaray nous ont offert 20 Kg d'amorce

Nous avons acheté 100 kg d'amorce pour récompenser le crit été

Infos FFPS

Je vous rappelle l'organigramme de la FFPS

Président FFPS : Jacques Goupil

Président Ligue FFPS Nouvelle Aquitaine : Patrick Lacampagne (Mer)

Président Comité départemental FFPS : ? (Mer)

Président FFPS-ED : Jean Luc Quernec

Président de la ligue Nouvelle Aquitaine FFPS-ED : Marc Drutel démissionnaire est remplacé jusqu'à fin 2020 par Daniel Depalle

La fédé a décidé que tout pêcheur participant à un championnat national devra s'acquitter de la somme de 7 € auprès de l'organisateur et ce à chaque championnat afin de couvrir les frais d'organisation

Le CR Nouvelle Aquitaine a émis un vœu à la Fédé à savoir que les D3 vétérans se déroulent sur 3 jours et les masters sur 2 et a posé une question : peut on faire ces 2 championnats séparés et sur 2 départements différents ?

La réponse de Jean ; Luc Quernec confirme ce qui a été dit lors de la réunion de la Fédé du 5 décembre 2019 : chaque CR fera à sa sauce

Décès de Alain Tauzia, président du Comité départemental, remplacé par Vincent Lafitte

Infos CD 40

Je remercie les capitaines d'équipe pour l'aide qu'ils nous ont apportée encore cette saison Je leur demande de poursuivre cette mission auprès de leurs équipes, de bien vouloir prendre en charge leurs nouveaux licenciés au niveau des règlements afférents aux championnats (horaires, esches, amorces et leur préparation, **boîtes réglementaires**, bourriches à l'eau etc...)

Nous demandons également à chaque club qu'il désigne parmi ses pêcheurs au moins une personne pour aider à l'organisation des divers championnats

Finale des clubs à Cazaubon et ses alentours les 29 et 30 août. Nous aurons besoin de volontaires pour cette organisation

J'avais fait appel de candidatures pour passer l'examen d'arbitre. 5 personnes ont répondu à cet appel, et l'examen a eu lieu en décembre. Tous reçus (Martet juge arbitre, Maisonnave, Rohaut, Ducos, Clément arbitres) auquel s'ajoute Serge Dutilh

Cette année nous fêterons les 45 ans du CD le Dimanche 10 Mai à Cazalis

Questions Diverses

Un calendrier sera fait comme tous les ans ;(lecture des dates connues des divers Chpts nationaux) :

D3 Mixte à St Pardoux (86) : Cavallo/Herpinck Tony/Barat/Lardry

Moulinet à: : Barat

D3 Vétérans à La Puye (86) :Darras/Marie Thérèse/Diez/Dutilh

D2 Vétérans à Château Gontier :Maisonnave

Site Internet (cd40peche): Mis à jour sitôt les résultats connus; maintien de la fréquence des visites soit environ 8.500 visites par an.

Lecture des suggestions formulées par courrier: lecture de la lettre de l'AAPPMA MT de Marsan (déplacement du chpt des clubs en Octobre (validé) proposition de pêcher le carpodrome de Halco pour les championnats (refusé)

2020 année olympique et année électorale pour les CD. Fin décembre il y aura donc des élections. Comme je vous l'avais annoncé à Estibeaux en 2017, je ne reconduirai pas de liste et donc cesserai mes fonctions de président en cette fin d'année. Je vous avais demandé d'en parler entre vous et au sein de vos clubs car je souhaitais que la transition se fasse en douceur et progressivement au vu de ce qu'il faut savoir pour diriger le CD. Il faudra constituer une liste de 10 membres

Je suis sûr que la jeunesse s'investira et fera perdurer l'avenir du CD 40

Remise des prix du Crit d'Été 2019 gagné par Serge Bats devant Michel Dupouy et Philippe Clément

Le Coup de cœur 2019 du CD 40 est attribué cette année à Arthur Diez pour l'ensemble de sa riche carrière

1992 : Chpt landes

6 Participations à la D1 Nationale Vétérans

2003 : 6^{ème} à Cressat (23)

2004 : 11^{ème} à St Georges sur Eure (27)

2005 : 35^{ème} à Pargny (51)

2006 : 6^{ème} à Vernon (27)

2007 : 26^{ème} à Availles Limousine (86)

2012 : 23^{ème} à Irleau (79)

Une canne à moulinet (miniature) lui a été offerte pour parfaire son entrainement dans cette discipline ainsi qu'une plaquette souvenir en l'honneur de sa riche carrière et de ses passions

L'AG se termine par un pot offert par l'AAPPMA de Mugron

Présence de 43 personnes au repas

Le Président
JP Maisonnave

Le Trésorier
Laurent Chamorro

Le Secrétaire Général
Michel Ducos